

L'escalier sans danger

L'éclairage

- L'éclairage de l'escalier ne doit pas être éblouissant mais suffisant pour couvrir la totalité des marches et le palier; préférez un éclairage indirect par appliques murales.
- Il faut prévoir un système de va-et-vient pour pouvoir allumer en haut et en bas de l'escalier. Les interrupteurs doivent être accessibles facilement.
- Un éclairage à interrupteur infrarouge est une solution : la lumière s'allume à chaque passage, persiste tant que la présence est détectée et plusieurs minutes (durée réglable) après le passage.

La rampe

- Placez une main courante (rampe) de chaque côté de l'escalier.
- La rampe doit être adaptée à l'utilisateur. Fixée à hauteur de hanche le plus souvent, elle doit être rigide, permettre une bonne prise en main et sa surface ne doit pas être glissante.
- Faites-la démarrer avant la première marche et se prolonger après la dernière.

CNP Info +

**Préparez votre
succession tout en
restant libre
d'utiliser ou non
votre épargne :
Trésor Epargne**

**Pour en savoir plus
Cliquez Ici**



Faciliteur de vie

Filassistance est le seul assistant français spécialisé uniquement sur le service, l'aide et l'assistance à la personne. Plus de 2 500 000 personnes bénéficient de ses offres en France. Elle propose une gamme complète de prestations d'assistance 24h/24 et 7j/7.

Des experts, une équipe médico-sociale pluridisciplinaire comprenant des médecins, des infirmières, des psychologues cliniciens, des assistantes sociales... sont disponibles en permanence.

**En savoir plus
Cliquez Ici**

**Simplifiez vous
la Vie !**
**Abonnez-vous
à notre
Newsletter...**
)))

Les marches

- Si la hauteur entre deux marches dépasse 15 cm, le risque de buter ou de rater la marche est beaucoup plus important.
- Pour permettre une bonne prise d'appui avec le pied, la profondeur des marches doit être suffisante (28 ou 30 cm).
- Ne cirez pas les marches, elles seraient plus glissantes. Vous pouvez coller dessus des " nez de marche " ou lorsque cela est possible, les recouvrir d'un revêtement de sol non glissant comme de la moquette ou des tapis. Ce revêtement doit être collé.
- Ne laissez pas d'objets traîner sur les marches et vérifiez qu'elles ne présentent pas d'irrégularités.

Si monter les escaliers devient difficile et se résoudre à vivre au rez-de-chaussée pas facile à accepter, l'utilisation d'un fauteuil " monte escalier " peut être une solution.



CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France. Dès 1988, elle a choisi, de s'engager dans un mécénat de solidarité d'une manière très significative et durable. Ses actions privilégient notamment les services à la personne

Pour en savoir plus
Cliquez Ici

CNP Info +

Valorisez votre
capital et
transmettez le en
toute sécurité :
Horizon
Performance



seniorvie

Référence :

Copyright CNP Assurances mars 2006